



# PLAN D'ACTION DE L'ACDI EN MATIÈRE D'ÉDUCATION DE BASE

# ACDI



AVRIL 2002

Canada



**PLAN D'ACTION  
DE L'ACDI EN MATIÈRE  
D'ÉDUCATION DE BASE**

ACDI



# MESSAGE DE LA MINISTRE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE



Des élèves à l'école primaire Lesiraa à Arusha, en Tanzanie, portent leurs costumes traditionnels pour la ministre Whelan.

Au fil des ans, l'expérience a bien montré que l'éducation est l'instrument par excellence pour faire échec à l'ignorance, à la pauvreté et à la souffrance et pour instaurer la paix, la prospérité et une meilleure santé dans le monde.

Pourtant, aujourd'hui encore, des millions d'enfants — des filles pour la plupart — n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. En avril 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est déroulé à Dakar, au Sénégal, la communauté internationale, dont le Canada, s'est engagée à atteindre d'ici 2015 l'objectif d'offrir à tous une éducation primaire de qualité.

À titre de ministre responsable de l'Agence canadienne de développement international, je veillerai à ce que le Canada contribue à

cette entreprise, tant en appliquant ce plan d'action qu'en stimulant les efforts internationaux, au sein du G8 par exemple.

La réalisation de cet objectif concourra à faire progresser l'ACDI dans l'atteinte de ses propres buts de développement durable, notamment les quatre priorités interdépendantes de développement social : éducation de base, santé et nutrition, lutte contre le VIH/sida et protection des enfants.

La tâche est colossale et le temps presse si nous voulons réussir. Voilà pourquoi l'ACDI quadruplera ses investissements dans l'éducation de base, ce qui portera les dépenses totales à 555 millions de dollars pour 2000-2005. Le *Plan d'action de l'ACDI en matière d'éducation de base* met l'accent sur trois buts d'un intérêt crucial :

- assurer à tous l'accès à une éducation primaire gratuite et obligatoire d'ici à 2015;
- éliminer les disparités en fonction du sexe aux niveaux primaire et secondaire;
- améliorer la qualité de l'éducation de base pour tous les apprenants.

Les pays en développement partenaires inscrivent de plus en plus l'éducation au nombre de leurs priorités de développement, et le Canada s'engage à les soutenir dans leurs efforts visant une éducation pour tous.

Susan Whelan  
Ministre de la Coopération internationale



« [...] tous les enfants, tous les jeunes et tous les adultes ont un droit inhérent à une éducation qui réponde à leurs besoins fondamentaux d'apprentissage, ce mot étant pris dans son sens le meilleur et le plus complet, une éducation qui leur permette d'apprendre à connaître, à agir, à vivre en collectivité et à exister pleinement [...] »

Forum mondial sur l'éducation, avril 2000  
Dakar, Sénégal

## Principes directeurs

- L'éducation est un droit de la personne.
- L'éducation de base est un élément essentiel au développement durable et à la réduction de la pauvreté.
- L'égalité entre les sexes est un préalable à l'éducation pour tous.
- La qualité de l'éducation est primordiale.
- La collaboration entre les autorités centrales et les collectivités locales est le fondement essentiel de la pertinence, de la qualité et de la prise en charge de l'éducation de base.
- L'éducation favorise la démocratie, l'égalité, la justice, la dignité et le respect des droits de la personne.

## Buts de l'ACDI en matière d'éducation de base

De concert avec ses partenaires des pays en développement, des pays en transition, du milieu canadien de l'éducation et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, le Canada s'efforcera d'atteindre les objectifs suivants afin que :

- Tous les enfants, d'ici 2015, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme. Nos efforts viseront tout particulièrement les jeunes souvent marginalisés, notamment les filles, les enfants des groupes les plus pauvres, les enfants autochtones et de groupes minoritaires, les enfants qui travaillent, ceux qui vivent dans des zones de conflits ou en régions éloignées, et ceux qui ont des besoins spéciaux ou des handicaps.
- L'élimination des disparités entre les sexes sur le plan de l'enseignement primaire et secondaire contribue, dès 2005, à faire avancer la cause de l'égalité entre les sexes en s'assurant que les filles ont l'égalité d'accès à une éducation de base de bonne qualité.
- La qualité de l'éducation de base s'améliore, en fonction de résultats mesurables et reconnus, surtout en ce qui touche la lecture, l'écriture, le calcul et les connaissances pratiques élémentaires pour les élèves de différents groupes d'âge.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. Introduction</b>	1
<b>II. L'éducation de base et les priorités de l'ACDI en matière de développement social</b>	3
Comment l'ACDI définit-elle l'éducation de base ?	3
Pourquoi l'éducation de base est-elle essentielle ?	4
Comment l'éducation de base s'inscrit-elle dans les priorités de développement social de l'ACDI ?	5
<b>III. L'éducation dans un monde en pleine transformation</b>	9
Les incidences des changements mondiaux sur l'éducation	9
Les défis de l'éducation dans les pays en développement	10
Un engagement international en faveur de l'éducation	12
Le bilan des progrès vers l'éducation pour tous	13
Les défis de l'éducation considérés d'un point de vue régional	14
<b>IV. L'éducation pour tous : quelques constatations importantes</b>	21
<b>V. Les secteurs à privilégier dans les programmes futurs de l'ACDI</b>	25
<b>VI. Les initiatives les plus efficaces</b>	29
<b>VII. Les outils de mesure du progrès</b>	33
À l'échelle du pays en développement	33
À l'échelle de la région	33
À l'échelle internationale	34
<b>VIII. Conclusion</b>	39
<b>Glossaire</b>	41
<b>Références</b>	43
<b>Légendes et sources des photographies</b>	45





面向  
群众

# Introduction

L'éducation est l'un des outils les plus efficaces dont les sociétés disposent pour rendre leurs membres capables de tirer tout le parti possible des avantages du développement économique et social durable. Le cadre stratégique de l'ACDI pour l'aide publique au développement désigne l'éducation comme un des besoins fondamentaux de l'être humain. L'éducation est l'un des indicateurs principaux du bien-être humain, au même titre que les soins de santé, la planification familiale, la nutrition, l'eau potable, l'hygiène et le logement. Elle est également reconnue à l'échelle internationale comme un droit propre à tous sans distinction de sexe, de race, d'âge, de condition socioéconomique, de handicap ou de situation géographique. Besoin essentiel et droit universel, l'éducation est indispensable à tout programme efficace qui vise à offrir une meilleure qualité de vie aux habitants les plus pauvres et les plus marginalisés de notre planète.

En avril 2000, des délégués de 150 pays se sont réunis à Dakar, au Sénégal, et se sont engagés à réaliser l'objectif de l'éducation pour tous, pour chaque citoyen et citoyenne et pour toutes les sociétés. Les participants à la rencontre ont défini clairement le défi à relever :

« Nous réaffirmons la vision exprimée dans la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous* et appuyée par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et la *Convention relative aux droits de l'enfant*, selon lesquelles tous les enfants, tous les jeunes et tous les adultes ont un droit inhérent à une éducation qui réponde à leurs besoins fondamentaux d'apprentissage, ce mot étant pris dans son sens le meilleur et

le plus complet, une éducation qui leur permette d'apprendre à connaître, à agir, à vivre en collectivité et à exister pleinement, une éducation qui permette d'exploiter les talents et le potentiel de chacun et qui vise le développement de la personnalité des élèves afin qu'ils puissent améliorer leurs vies personnelles et transformer leurs sociétés. »

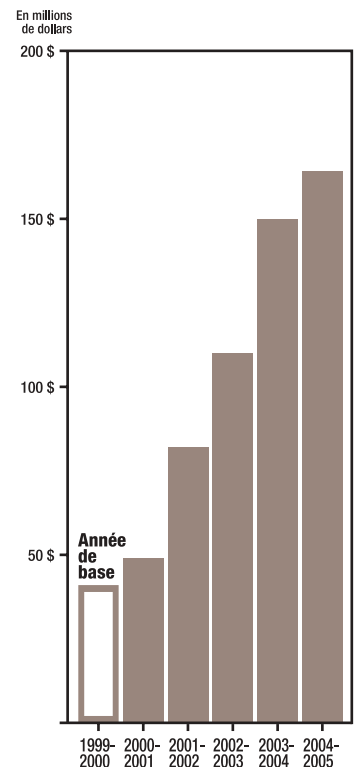
{Traduction}

Le Canada est déterminé à appuyer l'initiative mondiale de l'éducation pour tous, en toute conscience du fait que, si le monde ne s'engage pas fermement dans cette voie, nous n'arriverons pas à atteindre les objectifs nationaux et internationaux de réduction de la pauvreté qui ont été fixés et nous verrons se creuser les inégalités entre pays et entre sociétés.

L'ACDI est convaincue que l'éducation est essentielle à l'atténuation de la pauvreté, au développement durable, et à la paix et la stabilité au sein des pays et parmi les nations. L'éducation de base est indispensable à une réelle participation à la vie des sociétés et des économies du XXI<sup>e</sup> siècle, lesquelles sont soumises aux effets découlant d'un processus rapide de mondialisation. L'éducation ouvre l'accès aux connaissances et aux compétences et elle fait tomber les obstacles qui empêchent les populations marginalisées de jouer pleinement le rôle qui leur revient dans la vie économique et politique de leurs pays.

Le présent document se présente comme un cadre d'action. La section qui suit définit l'éducation de base dans le contexte des priorités de développement social de l'ACDI.

Entre 2000 et 2005, l'ACDI **quadruplera** ses investissements en matière d'éducation de base, ce qui portera les dépenses totales à 555 millions de dollars pour cette période.





# L'éducation de base et les priorités de l'ACDI en matière de développement social

## Comment l'ACDI définit-elle l'éducation de base ?

L'ACDI reconnaît que l'apprentissage est le processus d'une vie, qui débute dès la petite enfance et se poursuit durant toute l'existence de chacun. Le *Plan d'action de l'ACDI en matière d'éducation de base* englobe à la fois les systèmes officiels d'enseignement public mis en œuvre par l'État et l'enseignement informel offert par les organisations et les institutions non gouvernementales. Il vise l'universalité de l'enseignement primaire pour les enfants ainsi que l'éducation de base des adultes et l'alphabétisation. Le Plan inclut les programmes destinés à la petite enfance lorsqu'ils sont conçus comme des éléments d'une stratégie intégrée visant à rehausser l'accès, l'égalité et la qualité de l'éducation de base pour tous, ainsi que la réussite éventuelle des élèves qui en bénéficieront.

L'éducation de base concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les connaissances pratiques élémentaires. Grâce à l'acquisition de connaissances pratiques telles que la prise de décision, la résolution de problèmes, la pensée critique et la communication efficace, les gens sont en mesure de répondre efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. Ces connaissances leur permettent également de poursuivre leur apprentissage et de s'adapter tout au long de la vie, d'agir en citoyens responsables, de comprendre leurs droits, de tirer pleinement parti des possibilités d'améliorer leurs conditions de vie, de travailler dans un esprit de collaboration et de préserver leur santé et celle de leur famille. En outre, elles donnent à tous la confiance et l'amour-propre nécessaires pour agir en fonction de leur savoir.

## Éducation de base : Une définition

La communauté internationale approuvait en 1990 à Jomtien, en Thaïlande, la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous*, où l'on stipule que l'éducation de base comprend :

« [...] aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (tels que lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (tels que connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer son plein potentiel, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. Le champ des besoins éducatifs fondamentaux et la manière dont il convient d'y répondre varient selon les pays et les cultures et évoluent inévitablement au fil du temps. »

– Article 1



## Pourquoi l'éducation de base est-elle essentielle ?

L'éducation de base joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité de vie des individus. Elle montre à chacun quels sont ses droits et comment les faire respecter, et elle contribue au développement humain, social et économique. De tous les investissements sociaux, c'est l'éducation qui donne le rendement le plus élevé. Elle aide à rehausser le niveau de vie et à réduire la pauvreté. L'influence de l'éducation passe par de nombreuses voies, notamment :

- **La santé familiale** : L'éducation, et particulièrement celle des filles et des femmes, a des répercussions directes sur la santé de la famille. Elle mène à une meilleure compréhension des choix à faire en matière de reproduction et donne accès au droit qu'a chacun de bénéficier de normes de santé les plus élevées possibles. De plus, l'éducation permet de faire baisser considérablement les taux de mortalité infantile.
- **L'épanouissement personnel** : L'éducation enrichit la vie de l'individu en aiguisant sa conscience et en lui procurant le plaisir d'apprendre, et aussi en inculquant à chacun un sentiment d'autonomie, de dignité et de confiance en soi.
- **Le développement social** : L'éducation favorise le développement social en affermissant la cohésion sociale et le sens civique, en ouvrant de nouvelles possibilités de participation, d'émancipation et d'équité. Les enfants scolarisés ont beaucoup plus de chances de devenir des adultes responsables qui aident au développement économique et social de leurs collectivités et qui adhèrent aux principes propres aux droits de la personne, à la démocratie, à la paix et à la justice sociale.
- **Le développement du capital humain** : Chaque année supplémentaire d'éducation de base permet d'accroître le savoir-faire et les capacités de la personne, accroissant ainsi sa productivité et sa capacité de bien gagner sa vie. D'ailleurs, les avantages proportionnels obtenus grâce à l'enseignement primaire sont certes les plus importants.



L'éducation de base accroît la valeur de tous les autres investissements dans le domaine du développement. Le renforcement de l'éducation de base, sur les plans de l'accès, de l'universalité et de la qualité, est essentiel si nous voulons un jour arriver à réduire la pauvreté, à réaliser le développement durable et à pleinement mettre en œuvre les droits de la personne.

### **Comment l'éducation de base s'inscrit-elle dans les priorités de développement social de l'ACDI ?**

Le programme canadien d'aide publique au développement a pour but de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de contribuer à un monde plus sûr, plus juste et plus prospère. Le document intitulé *Les priorités de développement social de l'ACDI : Un cadre d'action* se concentre sur quatre secteurs étroitement interdépendants qui sont à la base même du développement durable et de la réduction de la pauvreté, à savoir l'éducation de base, la santé et la nutrition, la lutte contre le VIH/sida et la protection des enfants. L'ACDI abordera l'éducation de base en s'appuyant sur ces liens et en profitant le plus possible des effets accrus qu'ils pourront engendrer.

### **L'éducation de base et le VIH/sida**

La pandémie du VIH/sida a des effets dévastateurs sur l'éducation. En Afrique seulement, plus de 10 millions d'enfants sont orphelins à cause du sida et un grand nombre d'entre eux se voient obligés, pour cette raison, de délaissier les bancs d'école. Des millions d'autres, des filles pour la plupart, ont aussi quitté l'école pour soigner des parents malades. D'autres doivent travailler afin de combler les pertes de revenu de la famille. Des enseignants qualifiés, une ressource toujours bien maigre dans les pays en développement, succombent au sida et ne sont pas remplacés. Selon les estimations de l'UNICEF, 800 000 enfants ont perdu leurs enseignants à cause du sida en 1999, en Afrique du Sud seulement.

L'éducation de base pourrait toutefois se révéler l'une des principales stratégies de lutte contre la pandémie. En Ouganda, des campagnes d'éducation énergiques visant l'adoption de comportements sexuels sûrs et ciblant les enfants les plus jeunes ont porté leurs fruits et amené une chute marquée des taux d'infection. L'éducation des filles est particulièrement importante étant donné les taux d'infection plus élevés qui sévissent parmi elles. L'éducation leur donne l'assurance et les connaissances dont elles ont besoin pour prendre des décisions sages en matière de sexualité et ne pas céder aux pressions.



En outre, les écoles peuvent jouer un rôle clé pour combattre les préjugés et la discrimination dont sont victimes les personnes atteintes du sida.

### **L'éducation de base et la protection des enfants**

Un grand nombre des enfants les plus pauvres de la planète — enfants soldats, réfugiés, orphelins du sida, enfants de la rue, fillettes travaillant dans des maisons de prostitution, jeunes travaillant dans des ateliers clandestins ou dans des usines, ou comme domestiques ou ouvriers agricoles — n'ont pas la possibilité de fréquenter l'école et de prendre part aux décisions susceptibles d'influencer leur existence. Bien souvent, les enfants qui travaillent ne peuvent pas aller à l'école pendant les heures normales parce que c'est aussi la partie de la journée où ils occupent leur emploi, que ce soit à la maison ou ailleurs. L'accès de tous les enfants à une éducation de base adaptée et de bonne qualité, qui leur permet de participer à la vie

de la collectivité, est un moyen de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de les protéger contre l'exploitation.

L'éducation de base peut également constituer un facteur important dans la protection des enfants touchés par la guerre. Un enseignement de base bien adapté et de bonne qualité peut devenir une forme puissante de protection des enfants, car il leur donne les moyens de faire des choix et de participer et contribuer à la vie de leurs collectivités. Dès le niveau primaire, l'école peut inculquer, au sein des programmes de connaissances pratiques, les valeurs de paix, de tolérance, de respect des droits de la personne et de règlement des conflits.

### **L'éducation de base et la santé et la nutrition**

Les personnes instruites sont plus conscientes de leur droit aux normes de santé les plus élevées possibles et il y a plus de chance qu'elles consultent des médecins ou d'autres



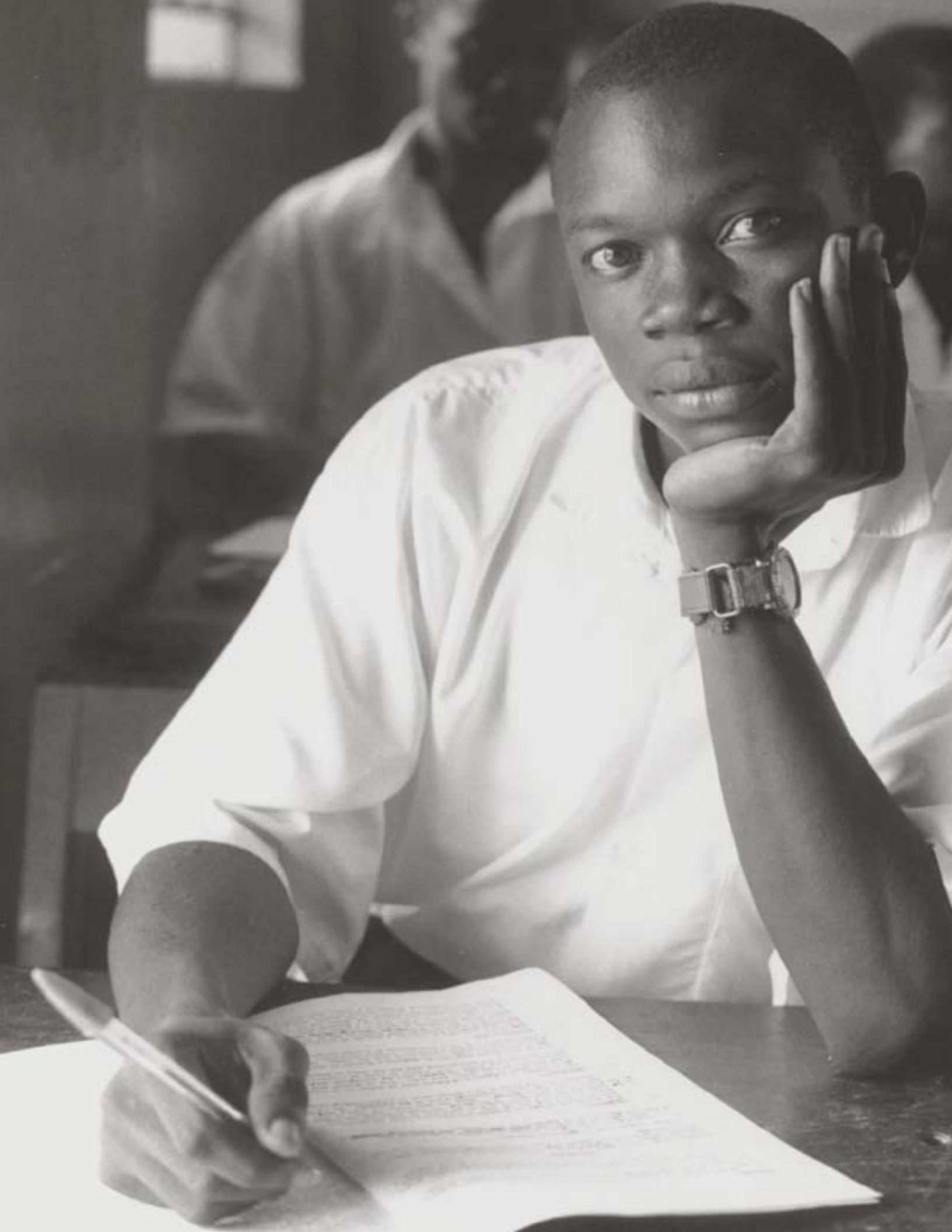
travailleurs médicaux et suivent leurs conseils. Elles sont également plus portées à accueillir favorablement les programmes d'éducation publique en matière de santé et de nutrition. De nombreuses études démontrent clairement que les femmes scolarisées connaissent leurs premières expériences sexuelles plus tard que les femmes qui ne le sont pas, qu'elles se marient à un âge plus avancé, veulent moins d'enfants et sont plus enclines à recourir à la contraception et à des pratiques sexuelles sûres. Elles comprennent mieux les avantages que procurent, à elles-mêmes et à leurs enfants, une saine alimentation, une bonne hygiène et l'immunisation contre les maladies.

Les enfants en bonne santé et bien nourris apprennent mieux. Ils sont plus assidus à l'école et travaillent mieux en classe. Les programmes d'immunisation peuvent être organisés efficacement dans le cadre scolaire, ce qui, en retour, contribue à assainir le milieu de vie des enfants.

### **L'éducation de base, l'égalité entre les sexes et les droits de la personne**

L'égalité entre les sexes et les droits de la personne sont partie intégrante de chacun des quatre secteurs prioritaires de l'ACDI. Afin d'en arriver à l'accès universel en matière d'éducation de base de bonne qualité, il faudra mettre en œuvre des interventions visant la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et du respect absolu des droits de la personne. Cela signifie qu'il est essentiel d'envisager chaque étape du processus dans le contexte de l'égalité entre les sexes et des droits de la personne et de reconnaître qu'aucun progrès véritable et complet ne pourra s'accomplir sans tenir compte de ces deux éléments clés.





# L'éducation dans un monde en pleine transformation

## Les incidences des changements mondiaux sur l'éducation

Une foule sans précédent de changements mondiaux ont marqué la dernière décennie. Ils ont amené un accroissement du nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école et ont rendu encore plus difficile la réalisation des buts et objectifs des accords internationaux, y compris ceux de la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous*.

- Dans certaines régions, la **croissance démographique** est plus rapide que celle du nombre d'inscriptions scolaires. C'est en Afrique subsaharienne que la situation est la plus critique : les taux d'inscription baissent malgré une hausse du nombre absolu d'enfants inscrits à l'école. De 1980 à 1992, la part des enfants de 6 à 11 ans inscrits à l'école est passée de 59 % à 51 %. Pendant les années 1990, en raison de la croissance démographique constante dans la région, le nombre d'enfants de ce groupe d'âge qui ne recevaient pas d'enseignement scolaire a grimpé de 39 millions à 56 millions (Banque mondiale, 1999).
- Au cours de la dernière décennie, des **conflits** et des **guerres** sont survenus dans plus de 30 pays de la planète. Les enfants comptent souvent parmi les premières victimes des conflits : les familles sont déracinées, tandis que les garçons et les filles sont enrôlés de force comme enfants soldats ou contraints à la prostitution. Pour tous les enfants de la guerre, la qualité de l'éducation s'est détériorée radicalement ou, tout
- Les **catastrophes naturelles** ont réduit considérablement les progrès accomplis dans certains des pays les plus pauvres. Les établissements et institutions scolaires ont été détruits, les coûts de reconstruction excèdent souvent les moyens de l'État et de la société civile, augmentant encore davantage le nombre d'enfants ne pouvant fréquenter l'école.
- La **révolution de l'information** et la **mondialisation** ont modifié les besoins en main-d'œuvre. Dans le monde actuel, le savoir et l'information sont devenus des facteurs déterminants de la compétitivité, mais l'acquisition et l'usage du savoir reposent sur l'éducation de base. S'ils sont privés de cet atout et ne peuvent doter chaque citoyen des compétences et du savoir-faire techniques nécessaires, les pays en développement risquent fort d'être exclus de la révolution du savoir et de l'information.

au moins, les taux de fréquentation scolaire ont diminué et leur rendement en a souffert. La situation de conflit a touché les systèmes d'éducation et endommagé les écoles de ces pays.

Il faut rebâtir le milieu éducatif; les écoles doivent devenir un havre où, en toute sécurité, les enfants et leurs enseignants peuvent apprendre les notions liées aux droits de la personne, à la tolérance, à la paix et au règlement des conflits.



## Les défis de l'éducation dans les pays en développement

Les tendances mondiales ont eu des répercussions sur les systèmes d'éducation et leur administration, sur la capacité des enseignants à exercer leur métier et celle des élèves à apprendre et, enfin, sur la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous. Dans ce contexte, il convient de mettre en évidence trois facteurs particulièrement prépondérants et interdépendants.

- **L'accès à l'école :** Pour la grande majorité des enfants qui ne fréquentent pas l'école, cela tient à des raisons telles que la pauvreté, la marginalisation sociale, les pratiques culturelles et, dans certains cas, l'inefficacité et l'inefficacité de la prestation des services offerts par les systèmes d'éducation. Il y a des régions où les familles pauvres n'ont pas les moyens de procurer à leurs enfants les manuels et les uniformes scolaires obligatoires. Il arrive souvent aussi que les jeunes filles et les femmes ne reçoivent aucun enseignement parce que la société dans laquelle elles vivent considère que leur éducation est de moindre importance.

Les personnes marginalisées sont souvent victimes d'exploitation, de mauvais traitements et de discrimination. Il faudra consentir des efforts particuliers pour veiller à ce que les enfants qui travaillent, les autochtones, les personnes handicapées et celles qui ont des besoins spéciaux reçoivent une éducation. Les tâches domestiques, le soin des frères et sœurs ou des malades de la famille, les rites du passage à la puberté, la préparation au mariage, les dots élevées et le peu d'espoir de se voir un jour dédommagés par un recouvrement de revenu, voilà autant de facteurs propres à dissuader les parents qui auraient été enclins à faire instruire leurs filles. La scolarisation des filles se heurte également à des milieux scolaires sans convivialité, caractérisés par des enseignants mal formés et un manque d'hygiène dans les établissements. Les grossesses, les problèmes de santé et les risques liés aux grandes distances pour se rendre à l'école sont sources d'absentéisme et d'apprentissage manqué et poussent éventuellement un grand nombre de filles à abandonner l'école.



- **La qualité de l'éducation** : Partout à travers le monde, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, l'enseignement scolaire est aujourd'hui objet de réforme. Plusieurs facteurs influencent la qualité de l'éducation, notamment l'insuffisance, l'inexistence ou le manque de pertinence du matériel didactique; les méthodes d'apprentissage par mémorisation qui, au moment des examens, valorisent une vision étroite du rendement plutôt que d'évaluer des résultats scolaires utiles; des classes surpeuplées; des écoles mal dotées offrant un environnement peu sûr, malsain et non convivial; des programmes traditionnels conçus à l'intention d'une petite élite; des enseignants et des administrateurs mal formés et mal rémunérés; et des systèmes d'éducation dans lesquels la gestion, le rendement et l'administration sont déficients. La qualité de l'éducation ne doit jamais être compromise par le manque de pertinence des programmes, par l'absence de respect pour les cultures locales ou par la langue d'enseignement.
- **Les ressources financières** : La piètre qualité de l'éducation est souvent attribuée à l'insuffisance des moyens financiers. Pour assurer à long terme un enseignement de bonne qualité, les pays doivent concentrer leurs efforts sur l'exploitation la plus efficace possible des ressources en place. Dans certains pays, il arrive que les dépenses en éducation, déjà insuffisantes, soient consacrées surtout aux niveaux scolaires supérieurs où la participation est faible, niveaux qui ne regroupent d'ailleurs que des jeunes de familles bien nanties. En fixant les priorités budgétaires des divers niveaux de scolarisation, les pays en cause devraient tenir compte de la répartition des avantages parmi l'ensemble de la population. Il faut absolument que les gouvernements fassent preuve de l'engagement politique et des capacités institutionnelles voulus pour arriver à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies visant l'éducation des pauvres.

## **Un engagement international en faveur de l'éducation**

La première conférence mondiale sur l'éducation pour tous s'est déroulée à Jomtien, en Thaïlande, en 1990. Elle a ouvert la voie à d'autres manifestations d'appui et à d'autres études qui ont culminé lors du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar, au Sénégal, en avril 2000. Parmi les autres conférences organisées par les Nations Unies dans les années 1990 et comportant un volet « éducation de base », il faut mentionner le Sommet mondial pour les enfants (1990), la Conférence sur l'environnement et le développement (1992), la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993), la Conférence internationale sur la population et le développement (1994), le Sommet mondial pour le développement social (1995) et la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995).

Ces conférences ont amené les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à se donner des objectifs de développement international en matière de réduction de la pauvreté et de développement durable, y compris des objectifs d'éducation de base. Les conférences internationales ont également permis de dégager des liens entre plusieurs aspects du développement, notamment l'égalité entre les sexes, les droits de la personne et les quatre priorités de développement social déterminées par l'ACDI. La communauté internationale a réagi à ces objectifs et à ces liens en lançant des actions collectives dans le cadre de programmes multilatéraux de développement et de programmes bilatéraux directs.

En avril 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation, à Dakar, l'ACDI a réitéré l'appui du Canada aux objectifs d'éducation déterminés par la collectivité mondiale et a démontré son engagement à l'égard de l'éducation de base, et en particulier de l'élimination du fossé entre les



sexes en matière de scolarisation. S'exprimant au nom de 11 donateurs bilatéraux lors de la cérémonie de clôture, l'ACDI a souligné que les pays donateurs appuyaient sans réserve les objectifs fixés et qu'ils étaient prêts à soutenir les gouvernements déterminés à instaurer l'universalité de l'enseignement primaire et l'égalité entre les sexes.

L'ampleur de la tâche à accomplir, posée par l'initiative de l'éducation pour tous, est véritablement immense. Les pays en développement, de concert avec leurs partenaires au Canada et dans les autres pays donateurs et avec les membres des sociétés civiles, devront agir avec de l'audace, de l'originalité et des stratégies efficaces pour atteindre les objectifs convenus. Le succès de cette entreprise tient obligatoirement à des efforts conjoints par la participation active d'une vaste coalition réunissant tous les intervenants de la question de l'éducation, et ce, dans toutes les sphères de la société et dans tous les secteurs

gouvernementaux. Ces intervenants, qu'il s'agisse d'enfants, d'enseignants, de parents, de directeurs d'école, de collectivités, de fonctionnaires de l'éducation ou d'organismes de la société civile, devront tous contribuer aux décisions visant à édifier et renforcer l'éducation.

### **Le bilan des progrès vers l'éducation pour tous**

À Jomtien, en 1990, 155 gouvernements se sont engagés à « répondre aux besoins éducatifs fondamentaux » de tous. La *Convention relative aux droits de l'enfant* est maintenant ratifiée par presque tous les pays signataires, ce qui témoigne d'un consensus mondial pratiquement unanime quant à la concrétisation du droit à l'éducation. Pourtant, plus de 10 ans après Jomtien, en dépit des efforts énormes déployés par la communauté internationale et des progrès considérables observés dans certains secteurs, des enjeux de taille demeurent. En voici quelques exemples :

- Chaque année, plus de 130 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas à l'école; les deux tiers de ces enfants sont des filles (UNICEF, 1999).
- Plus de 150 millions d'enfants commencent l'école primaire mais abandonnent avant la fin des cinq premières années d'études (UNICEF, 1999).
- Selon les estimations de l'UNESCO, dans les pays en développement, une personne sur cinq sera toujours analphabète en 2010 (UNESCO, 1997).
- Dans les pays en développement, moins de 2 % des enfants handicapés sont intégrés au système d'éducation institutionnel (Watkins, 2000).
- Selon les estimations de l'UNICEF, 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans font partie de la main-d'œuvre enfantine. Les trois quarts travaillent six jours ou plus par semaine et la moitié d'entre eux durant plus de neuf heures par jour. (UNICEF, 1997).

Il faut souligner aussi que l'accès à l'éducation veut dire plus que la simple inscription des enfants à

l'école. L'un des grands défis qui ressort dans à peu près tous les pays est celui d'offrir un accès égal à une éducation de qualité, universelle, impartiale, pertinente, axée sur les élèves et qui motive les enfants à poursuivre leurs études.

### **Les défis de l'éducation considérés d'un point de vue régional**

#### **Afrique et Moyen-Orient**

Cette région est aux prises avec d'énormes obstacles au développement. Certains de ses pays ont les taux de pauvreté les plus élevés, une dette nationale écrasante et une croissance démographique rapide dont les répercussions compromettent l'environnement. Ils détiennent en outre les taux les plus élevés du VIH/sida et continuent de dépendre abondamment de l'aide internationale.

L'accès à l'éducation demeure problématique. En Afrique subsaharienne, plus de 56 millions d'enfants ne vont pas à l'école (UNICEF, 1998). Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en 1995, près de 5 millions d'enfants de 6 à 10 ans et près de 4 millions de jeunes de 11 à 15 ans n'allaient pas à l'école. Et tout indique que d'ici 2015, ces chiffres connaîtront une hausse de





UNDER KEMËSOPHIE!  
UNICOF 126

### KUJDES FËMIJË!

Kini kujdes nga mjetet  
shkatërruese dhe nga armët





40 % et atteindront respectivement 7,5 millions et 5,6 millions. Un nombre disproportionné de ces enfants sont des filles et proviennent de familles pauvres vivant en région rurale (Banque mondiale, 1998).

Dans tous les pays d'Afrique, un grand nombre d'enfants redoublent des années scolaires et abandonnent l'école à cause de la pauvreté, du VIH/sida et de la discrimination contre les filles.

Bien que les inégalités entre les sexes aient diminué dans certains pays, des disparités demeurent. On trouve des salles de classe surpeuplées, des enseignants peu ou mal formés, des programmes et du matériel didactique désuets ou sans pertinence pour les élèves, et ainsi de suite. Toutes ces conditions contribuent à faire baisser les taux d'assiduité scolaire et d'achèvement des études. Plusieurs pays tentent de renforcer la planification et la gestion de leurs systèmes scolaires, mais se heurtent à des difficultés découlant du manque de ressources et de la faiblesse de leurs capacités institutionnelles.

#### Asie

Les pays d'Asie abritent la moitié des pauvres de la planète, et les trois quarts de ces pauvres sont des femmes. Les taux de fécondité ont régressé dans certaines régions, mais ils restent élevés en Asie du Sud. Les inégalités croissantes entre riches et pauvres constituent un écueil de taille pour les éducateurs. Les pays d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud-Est tirent profit aujourd'hui des efforts immenses consentis par la génération précédente au titre de l'éducation de base. En Asie du Sud, où ces efforts ne se sont pas produits, plus de 50 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école. Les taux d'inscription sont nettement plus bas dans les régions rurales, et le taux d'inscription des filles à l'école primaire est inférieur de plus de 15 % à celui des garçons. Plus de 40 % des élèves du primaire abandonnent avant la cinquième année. Dans toute l'Asie, on trouve des enclaves où les enfants, et surtout les filles, ne vont pas à l'école (Haq, 1998).





Noche de paz, noche de amor  
Todo brilla en rededor,  
entre los ~~estres~~ que anuncian su luz  
bella anunciando al niño Jesús  
brilla la estrella de paz  
brilla la estrella de paz

INTEQUERO



En outre, selon les rapports qui nous parviennent d'Asie, la qualité de l'éducation reste préoccupante dans de nombreux pays. L'apprentissage par mémorisation est encore la méthode courante, et l'enseignement de connaissances pratiques est peu développé. Enseignants et éducateurs soulignent la nécessité d'investir davantage dans la formation des maîtres et le matériel didactique, d'améliorer la gestion des systèmes d'éducation et d'accroître la participation de la collectivité. De plus, de nombreux pays d'Asie s'intègrent au marché mondial et sont donc impatients de se doter des compétences spécialisées dont ils ont besoin dans le domaine des technologies de l'information.

#### **Europe centrale et de l'Est**

Les pays d'Europe centrale et de l'Est connaissent un déclin marqué et inquiétant des inscriptions scolaires et de la qualité de l'éducation pendant l'étape de transition qu'ils traversent pour passer d'une économie planifiée par l'État à une économie de marché. En Croatie, en Géorgie, en Lettonie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, au Turkménistan et en Ouzbékistan, au moins un enfant sur sept ne fréquente pas l'école. Dans les pays de l'ancienne URSS, 32 000 écoles maternelles ont fermé leurs portes entre 1991 et 1995 et le nombre d'inscriptions a chuté dramatiquement en Arménie, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldova et en Ukraine. Les inscriptions au primaire témoignent d'une parité entre les sexes, mais dans certains pays, les filles sont plus nombreuses que les garçons à l'école secondaire (UNICEF, 1999).

Les dépenses réelles de l'État en matière d'éducation ont diminué dans un bon nombre de pays, baissant d'un tiers dans la Fédération de Russie et des trois quarts, et même plus, en Azerbaïdjan, en Bulgarie, en Géorgie et au Kirghizistan. Dans certains pays, les salaires des enseignants ont chuté sensiblement pendant qu'augmentaient les coûts à assumer par les familles pour faire instruire leurs enfants, imposant un fardeau trop lourd aux familles pauvres ou issues de groupes minoritaires (UNICEF, 1999). De plus, les conflits ont entravé l'accès à l'école et dégradé la qualité de l'enseignement dans de nombreux pays de la région.

#### **Amérique latine et Antilles**

La région Amérique latine et Antilles se caractérise par les taux d'inscription scolaire les plus élevés de toutes les régions du monde en développement, que ce soit à la maternelle, au secondaire ou aux études supérieures. En général, garçons et filles sont sur un pied d'égalité en ce qui a trait à l'inscription à l'école primaire, alors que les filles (51 %) dépassent les garçons (47 %) quant aux inscriptions à l'école secondaire. De l'avis même des pays en développement, la piètre qualité de l'enseignement dans la presque totalité de la région, de même que la situation sociale et économique des familles de nombreux élèves, seraient la cause des taux inacceptables d'abandon scolaire. Il s'ensuit qu'environ la moitié des élèves d'Amérique latine restent des analphabètes, même après six années de scolarité. La région est le lieu d'inégalités économiques criantes entre les riches et les pauvres, et les populations autochtones font face à des difficultés pratiquement insurmontables lorsqu'elles recherchent l'accès à une éducation de qualité pour leurs enfants (UNICEF, 1999).



# L'éducation pour tous : quelques constatations importantes

Réalisé par la communauté internationale avant l'ouverture du Forum de Dakar, le Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000 s'est révélé une riche source de données et de leçons à dégager. Voici les principales constatations découlant de l'analyse de cet exercice :

- **L'enseignement primaire n'est pas accessible à tous.** Aux termes de la *Convention relative aux droits de l'enfant* et à ceux du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, l'enseignement primaire devrait être obligatoire et gratuit pour tous. Plusieurs pays sont en voie de réexaminer et de réformer leurs modes de financement de l'éducation afin d'en arriver à un partage plus équitable et plus viable des ressources. Certains pays ont également lancé des initiatives visant à faire tomber les obstacles à l'éducation, par exemple, l'insuffisance des infrastructures pour la scolarisation des personnes handicapées et le manque de matériel didactique dans la langue maternelle des élèves. L'ACDI soutient entièrement la mise en œuvre des programmes d'enseignement diversifiés, originaux, souples et financièrement abordables tels que les programmes du milieu scolaire non institutionnel du Bangladesh Rural Advancement Committee.
- **L'égalité entre les sexes demande des approches systémiques et des mesures proactives.** L'éducation des filles est un point de départ des plus importants pour en arriver à faire disparaître les inégalités entre les sexes. Pour y parvenir, il faudra que tous les aspects du processus éducatif, que ce soit le milieu physique, la formation des maîtres, les programmes d'étude ou l'évaluation, soient l'objet d'une analyse dans l'optique de l'égalité entre les sexes. Dans certains pays, il faudra peut-être aussi recourir à l'action positive pour établir un juste équilibre. Les initiatives mises de l'avant par l'ACDI en matière d'éducation des filles sont reconnues partout et elles offrent une base solide à des programmes futurs. Par ailleurs, dans certains pays des Antilles, les garçons prennent du retard sur les filles, surtout à l'école secondaire, et cette question attire de plus en plus d'attention. Dans tous les pays, il est à noter que les garçons ont tiré parti des améliorations apportées à l'éducation des filles.
- **La qualité de l'éducation est un facteur vital** qui ne doit pas être négligé au moment même où s'élargit son accès. Le renforcement de la formation et des compétences des enseignants est l'une des interventions les plus importantes afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. L'ACDI appuie financièrement la formation des enseignants au Guyana, au Kosovo, au Malawi et en Afrique du Sud.
- **Un ferme engagement s'impose de la part des gouvernements et des institutions des pays en développement** pour que puisse s'instaurer l'enseignement primaire universel. L'ACDI a accru considérablement son soutien à l'éducation de base dans quelques-uns des pays les plus pauvres de la planète dont le Sénégal, le Mali et le Guyana. Cette aide se révèle très fructueuse parce que les gouvernements, les



ministères de l'éducation et les éducateurs des pays concernés sont fermement déterminés à réaliser une réforme pédagogique en profondeur.

- **Les effets de la pandémie du VIH/sida sur l'éducation sont beaucoup plus lourds qu'on n'aurait jamais pu l'imaginer.** Dans bon nombre de pays, la prise de conscience de l'immensité du défi posé aux systèmes d'éducation par le VIH/sida a été difficile et, pendant les 20 dernières années, les autorités et les populations ont réagi avec hésitation et un manque presque total d'efficacité. Depuis quelque temps, toutefois, on discerne les signes encourageants d'un engagement plus ferme à lutter contre cette maladie et à s'occuper de ses répercussions sur les systèmes d'éducation. Des programmes didactiques efficaces sur la question, comme ceux que met en œuvre l'Ouganda, par exemple, ont permis de faire baisser les taux nationaux d'infection et contribué à un recul de la maladie dans certaines régions. Le système d'éducation institutionnel peut jouer un rôle de premier plan pour sensibiliser la population, tandis que les programmes non institutionnels d'enseignement peuvent satisfaire aux besoins des enfants et des jeunes qui ne fréquentent pas l'école. Toute action efficace de lutte contre le VIH/sida devra s'appuyer sur des partenariats nouveaux

et renforcés entre le monde de l'éducation et les autres secteurs en vue de lancer des initiatives de prévention et d'intervention et de contrer les effets dévastateurs de cette maladie sur le système d'éducation.

- **Un nouvel outil prometteur : l'approche sectorielle.** Une approche sectorielle est mise en œuvre au moyen d'un plan et d'une analyse nationale et étatique entièrement intégrée, avec l'appui concerté des donateurs. Cette approche s'appuie sur la coordination du travail des donateurs, des gouvernements nationaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes communautaires locaux. Les approches sectorielles multiplient les avantages à tirer des investissements des donateurs et favorisent l'engagement du pays bénéficiaire et son contrôle des projets d'investissement. Un engagement politique vigoureux au sein et autour du secteur visé, accompagné de transparence, d'une obligation de rendre compte et d'une gestion judicieuse des affaires publiques, est essentiel au succès de toute opération d'aide. Récemment, l'ACDI s'est jointe à d'autres organismes donateurs en vue d'appuyer, en Ouganda, un plan d'investissement stratégique en éducation, lequel plan constitue un bon exemple de la réussite d'une approche sectorielle.



- **Les technologies de l'information et de la communication doivent être exploitées de façon stratégique et rentable.** Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent briser l'isolement des enseignants et des élèves vivant dans des régions isolées et fournir un outil d'apprentissage nouveau et stimulant grâce auquel les élèves pourront exprimer leur sens créateur. Elles peuvent aussi ouvrir de nouvelles voies en vue d'améliorer la gestion et l'administration de l'éducation, en perfectionnant la collecte et l'analyse des données et en offrant des systèmes d'information de gestion propres à guider les décideurs et les planificateurs. Cependant, en raison du rythme rapide de l'évolution technologique et des coûts d'investissements initiaux élevés relatifs aux TIC, il faut adopter une démarche axée sur la demande plutôt qu'une démarche dominée par les forces du marché.
- **La décentralisation de l'éducation est absolument nécessaire.** L'une des stratégies les plus prometteuses pour mobiliser de nouvelles ressources et améliorer la qualité et l'utilité de l'éducation est d'accroître la participation de la collectivité locale dans l'éducation de ses enfants. Les citoyens veulent jouer un rôle et exercer une influence auprès des institutions qui leur fournissent des services. La participation communautaire peut entraîner la prise de décisions qui répondent aux besoins locaux et respectent la culture de la collectivité locale et des familles qui la composent. La participation d'intervenants divers est inestimable dans l'élaboration des politiques touchant l'éducation ainsi que dans la planification, la gestion et le financement à tous les niveaux du système d'éducation, depuis l'école locale jusqu'à l'échelle nationale. La responsabilité de garantir, protéger et promouvoir l'éducation revient, en dernière analyse, aux gouvernements. Ceux-ci peuvent s'acquitter de ces devoirs en veillant à ce que la décentralisation de l'éducation ne conduise pas à des inégalités accrues dans la répartition des ressources consacrées à ce secteur.
- **La réforme de l'éducation nécessite un engagement à long terme.** L'amélioration durable des systèmes d'éducation exige des investissements et des partenariats à long terme. La réforme met en jeu un réseau complexe et à plusieurs niveaux de partenaires individuels et institutionnels internationaux, nationaux et locaux et des secteurs public, privé et bénévole. Des changements durables et appréciables demandent du temps. L'expérience des pays de l'Asie du Sud-Est, qui récoltent aujourd'hui les fruits d'investissements consentis il y a une vingtaine d'années, en est un exemple éloquent.





# Les secteurs à privilégier dans les programmes futurs de l'ACDI

Les domaines cibles énumérés découlent des enseignements retenus par la collectivité internationale au cours de la dernière décennie. Les cibles choisies, qui se fondent avant tout sur les besoins explicites de nos pays partenaires, visent à obtenir des retombées maximales à partir des ressources disponibles. Elles reflètent également les champs d'expérience et de compétence du Canada et serviront de complément aux activités des autres donateurs.

## Les secteurs d'intervention privilégiés

### Les systèmes d'éducation

Le renforcement des systèmes d'éducation est essentiel à la concrétisation de l'initiative de l'éducation pour tous. L'ACDI fera appel aux compétences canadiennes en matière de méthodes didactiques axées sur l'élève, de formation des enseignants, d'élaboration de programmes, et d'évaluation améliorée des résultats scolaires. En outre, l'Agence encouragera le recours à l'enseignement à distance et à la technologie de l'information. Ce sont là des éléments qui concourent à l'amélioration de la formation et du perfectionnement professionnel des enseignants, des directeurs d'école et des administrateurs scolaires et à celle de l'accès aux renseignements et aux ressources en matière d'éducation, surtout dans le cas des jeunes des régions rurales ou difficiles à atteindre. Dans le cadre du renforcement des systèmes d'éducation, l'ACDI favorisera l'élaboration de programmes originaux et innovateurs.

### L'éducation des filles

L'ACDI mettra à profit son engagement au titre de l'égalité entre les sexes et sa riche expérience de programmation en matière d'éducation des filles. Afin d'atteindre d'ici 2005 l'objectif de l'accès des filles à l'éducation, il faudra des efforts redoublés de la part des partenaires internationaux et nationaux et de la société civile. L'ACDI fondera son action sur des stratégies propres à transformer les comportements et les pratiques qui créent actuellement des obstacles à la participation pleine et entière des filles et des femmes aux activités des systèmes d'éducation. Ces stratégies comprendront notamment des programmes aptes à faire augmenter la demande et l'acceptation de l'éducation des filles et des femmes; un soutien à des programmes d'alphabétisation qui soient universels et améliorés; l'accroissement de la participation des filles et des femmes aux systèmes d'éducation à tous les niveaux; et des initiatives visant la mise en place de milieux scolaires sûrs.

### La volonté politique et l'appui de l'État

Les pays en développement sont les chefs de file pour ce qui est de garantir l'accès à une éducation de base de bonne qualité. L'ACDI reconnaît qu'un pays ne peut offrir une éducation de base universelle et de bonne qualité que si son propre gouvernement et ses citoyens y sont pleinement engagés sur les plans politique, financier et opérationnel. De concert avec d'autres donateurs, l'ACDI veillera à ce que les gouvernements n'échouent pas dans leur entreprise à cause d'un manque de ressources. L'Agence aura recours à des mécanismes tels que



l'allégement de la dette, les investissements coordonnés à l'échelle de secteurs et d'autres formes d'aide. Au cours de discussions, de conférences et de sommets internationaux, l'ACDI conjuguera ses efforts à ceux d'autres pays et d'organismes multilatéraux pour parvenir à un consensus mondial sur le rôle central de l'éducation dans le développement économique et social.

#### **Le partage des connaissances et la prise d'appui sur les résultats obtenus**

L'ACDI améliorera ses activités de partage des connaissances dans le domaine de l'éducation et elle s'inspirera des activités de ses partenaires tout en les tenant au courant de ses propres activités, ceci afin de suivre les meilleurs

modèles possibles, de tirer parti des enseignements retenus en élaborant ses programmes, et d'optimiser le rendement social du capital investi dans l'éducation. En collaboration avec ses nombreux partenaires, dont les ONG, les universités, les collègues et les ministères provinciaux et territoriaux de l'éducation, l'Agence poursuivra la recherche, l'élaboration et la diffusion d'un corpus de principes, de pratiques exemplaires, d'enseignements et de guides des politiques convenus par tous, en vue d'une coopération internationale fructueuse et de la réalisation des objectifs internationaux en matière d'éducation. De concert avec les pays en développement, l'Agence étudiera des méthodes originales et innovatrices pour aborder l'éducation.



#### **Coordination, cohérence et collaboration**

De plus en plus, les collectivités donatrices délaissent la gestion de projets autonomes et nombreux et cherchent plutôt à exercer une influence sur les politiques et à consentir des investissements stratégiques. L'ACDI se penchera sur la politique générale et l'environnement institutionnel au sein desquels s'opère la réforme en éducation. L'Agence s'attachera à renforcer la collaboration des donateurs, en mettant à profit l'appui des ONG partenaires et la direction et l'impulsion de ses partenaires des pays en développement. Toutes les politiques et la programmation de l'ACDI dans le secteur de l'éducation doivent converger et se renforcer mutuellement.

#### **Le renforcement des capacités des intervenants locaux**

L'ACDI entretient depuis longtemps des partenariats fructueux avec des organisations non gouvernementales qui œuvrent en éducation, principalement grâce à des initiatives essentiellement locales de formation scolaire. Par contre, il est important d'intégrer les efforts des collectivités locales et des ONG aux réformes menées par les gouvernements dans le système d'éducation institutionnel. La programmation de l'ACDI en éducation appuiera des activités de renforcement des capacités des partenaires au niveau national, régional et local en matière de planification et d'administration de l'éducation.



# Les initiatives les plus efficaces

Les dix initiatives ci-après seront au cœur même des efforts de l'ACDI en faveur de la réforme de l'éducation. Elles viennent appuyer la concrétisation des objectifs d'accès et d'une bonne qualité d'éducation et d'égalité entre les sexes en la matière d'éducation. Collectivement, elles orienteront le soutien de l'ACDI aux efforts consentis par les pays en développement pour mettre à exécution le *Cadre d'action de Dakar – L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*.

**Améliorer l'accès à une éducation de qualité.** L'ACDI appuiera les initiatives visant à élargir l'accès à l'école pour les enfants, les adolescents et les jeunes, y compris ceux qui ont des besoins spéciaux ou des handicaps, tout en favorisant la réalisation de l'égalité entre les sexes. Cet accès pourra se matérialiser grâce à des programmes d'éducation alternatifs, innovateurs, non institutionnels et communautaires. Dans le domaine de l'éducation de la petite enfance, l'ACDI soutiendra la mise en place d'activités complémentaires lorsque ces activités sont conçues dans le cadre d'un plan stratégique intégré ayant des répercussions directes sur l'éducation de base.

**Intégrer aux projets scolaires les stratégies qui favorisent l'égalité entre les sexes.** L'ACDI unira ses efforts à ceux des pays en développement pour créer un milieu, des contenus et des méthodes d'apprentissage qui soient sûrs, qui favorisent l'intégration, qui, autant que possible, soient libres de tout préjugé sexiste, et pour veiller à ce que soient remplis les besoins éducatifs des garçons et des filles ainsi que des hommes et des femmes.

**Améliorer la qualité de l'enseignement en classe.** L'ACDI appuiera les pays en développement dans leurs travaux qui visent à rehausser la qualité des milieux d'apprentissage en renforçant les stratégies d'enseignement, en améliorant le matériel didactique et les programmes d'étude et en élaborant des méthodes originales et non institutionnelles.

**Relever le niveau de formation, le professionnalisme, le prestige social et le moral des enseignants, des directeurs d'école et des administrateurs scolaires.** L'ACDI apportera son appui aux programmes destinés à rehausser la formation des travailleurs et travailleuses de l'éducation à tous les niveaux du système scolaire, tant sur le plan du contenu de cette formation que sur celui de la pédagogie utilisée. Après leur formation initiale, les enseignants doivent disposer sur place de possibilités de formation continue, de perfectionnement professionnel et de promotion. Les pays doivent se doter de politiques propres à favoriser le maintien d'un personnel bien formé et chevronné dans les postes d'enseignant, de directeur d'école et d'administrateur scolaire. L'Agence appuiera également les projets aptes à améliorer les conditions de travail et le prestige social des enseignants.

**Renforcer les programmes aidant à lutter contre le VIH/sida.** L'ACDI travaillera à la mise en œuvre et au renforcement des programmes intersectoriels d'éducation touchant la pandémie du VIH/sida, ainsi que d'autres problèmes importants dans les domaines de la santé et de la nutrition. L'Agence soutiendra les efforts consentis par



les pays en développement pour surveiller les effets de la pandémie sur l'éducation, en particulier la perte d'enseignants, de formateurs de maîtres et d'administrateurs. Le nombre extraordinairement élevé d'élèves qui sont malades, mourants, appauvris ou rendus orphelins à cause du VIH/sida nécessitera la mise en œuvre de programmes souples et adaptés aux populations visées.

**Mettre en place de bons systèmes de gestion et de gouvernance en matière d'éducation.** L'ACDI appuiera les efforts des gouvernements nationaux qui se lancent dans des interventions destinées à favoriser la participation active de la plus large coalition possible de participants à la cause de la réforme et de l'amélioration de la qualité de l'éducation de base. Ces interventions pourront comprendre des mesures visant à accroître la responsabilisation et la transparence de la gestion et de l'administration scolaires, à décentraliser les systèmes d'éducation et à déléguer des pouvoirs aux collectivités locales. Parallèlement, l'ACDI unira ses

efforts à ceux des pays en développement afin de veiller à ce que la décentralisation ne mène pas à des inégalités dans la répartition des ressources affectées à l'éducation. La décentralisation peut et doit renforcer la capacité des gouvernements nationaux à garantir, à protéger et à soutenir le droit à l'éducation.

**Promouvoir le respect des droits de la personne.**

L'ACDI encouragera et appuiera les programmes éducatifs qui favorisent la paix, la tolérance et la compréhension mutuelles, le respect des droits de la personne, la diversité, la résolution des conflits et l'entente interculturelle. Ces programmes devront aider à atténuer les effets qu'ont sur l'éducation les guerres civiles, les conflits à caractère ethnique et la violence.

**Renforcer la société civile.** L'ACDI apportera son concours aux gouvernements des pays en développement en vue de renforcer l'engagement des élèves, des parents, des collectivités, des organisations non gouvernementales,



des syndicats, des groupes d'employeurs, des établissements d'enseignement postsecondaire et des autres représentants de la société civile à participer à la réforme de l'éducation. Ces initiatives incluent l'appui à la décentralisation de la gestion scolaire et la création de mécanismes nouveaux permettant la participation active, le dialogue, la consultation et la prise de décisions.

**Promouvoir le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.** L'ACDI aidera à améliorer l'accès à l'éducation, l'égalité de tous dans les systèmes scolaires, la qualité de l'enseignement et l'innovation, en faisant appel à des méthodes axées sur les besoins et adaptées aux ressources financières et humaines des pays bénéficiaires. L'Agence soutiendra également le recours aux nouvelles technologies pour l'enseignement et la gestion scolaire. Les nouvelles technologies utilisées devront être pratiques, durables, équitables et abordables, et elles devraient aussi permettre d'améliorer l'accès à une

éducation de qualité. Un accent tout particulier sera mis sur l'éducation des élèves des régions rurales ou isolées.

**Rehausser la coopération et la coordination.** L'ACDI favorisera et mettra en œuvre des mécanismes propres à relever le niveau de coopération et de coordination au moyen d'initiatives telles que les approches sectorielles. L'Agence agira au sein de cadres d'action durables, bien intégrés, applicables au secteur de l'éducation dans son entier et qui sont, dans toute la mesure du possible, clairement liés à la réduction de la pauvreté et aux grandes stratégies de développement. L'ACDI encouragera l'établissement de liens entre le secteur de l'éducation et les autres secteurs, en particulier ceux de la santé, de la nutrition, de la démographie, de la gestion des pouvoirs publics, des droits de la personne, et de l'environnement, en soutenant des programmes intégrés à des cadres de développement détaillés et à portée globale.





# Les outils de mesure du progrès

L'amélioration des systèmes d'éducation et la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous est une œuvre de longue haleine. Aussi, la mesure des progrès accomplis vers l'éducation pour tous se fera à plusieurs niveaux et aura plusieurs dimensions. L'ACDI n'en reste pas moins déterminée à mettre en place des mécanismes d'évaluation systématique, basés sur des repères précis, afin de pouvoir s'assurer que le développement par la réforme de l'éducation est renforcé de manière durable. En vertu des responsabilités qu'elle partage avec les pays en développement et ses partenaires dans le monde entier, l'Agence s'efforcera de rehausser la qualité et l'efficacité de ses programmes et elle continuera de fonder ses interventions sur l'importance critique du renforcement des capacités des pays en développement.

L'ACDI contrôlera les progrès à l'aide de normes et d'indicateurs existant à l'échelle du pays, de la région et de la planète.

## **À l'échelle du pays en développement**

Le cadre d'action adopté à Dakar définit des cibles précises sur le plan de l'éducation. Ces cibles sont à la base de la détermination des grandes priorités et des moyens pouvant servir à mesurer les résultats obtenus. Le cadre de Dakar demande à tous les pays d'élaborer leurs propres plans nationaux d'action qui définissent les réformes envisagées, qui sont assujettis à un échéancier précis, qui sont axés sur l'action, et qui s'accompagnent d'indicateurs de rendement clairement énoncés.

L'ACDI travaillera de concert avec les pays en développement et avec ses autres partenaires à l'élaboration de ces plans nationaux d'action pour la réforme de l'éducation. Ces plans devraient comprendre des indices de mesure de l'accès à l'éducation, de l'égalité des chances en cette matière et de la qualité de l'enseignement, qu'il se donne dans un environnement institutionnel ou non.

Dans le cadre du grand projet de l'éducation pour tous, un bon nombre de pays en développement sont en train d'améliorer leurs systèmes scolaires afin de pouvoir mesurer les résultats d'apprentissage dans des domaines comme l'alphabétisation (lecture et écriture) et l'initiation au calcul. Lorsque les systèmes scolaires sont bons, ils permettent de dégager des indicateurs précis de l'amélioration des programmes d'éducation de base, que ce soit au primaire ou au secondaire ou au niveau de l'enseignement aux adultes. L'ACDI appuiera les efforts consentis par les pays en développement pour rehausser l'évaluation et la mesure de l'apprentissage.

## **À l'échelle de la région**

Dans plusieurs régions, des organismes qui se consacrent à la mesure des statistiques et des indicateurs en matière d'éducation travaillent à améliorer les méthodes de collecte des données et à diffuser des renseignements précieux que pourront utiliser les pays en développement et leurs partenaires. L'ACDI ne manquera pas d'exploiter à fond tous les outils de mesure qui sont à sa disposition.

## À l'échelle internationale

Le monde a accompli des progrès considérables en convenant d'indicateurs mesurant le succès obtenu dans le déroulement du projet de l'éducation pour tous. L'ACDI soutiendra les efforts des gouvernements nationaux pour contrôler l'avancement du processus en améliorant les méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données. Voici les indicateurs utilisés jusqu'à maintenant pour mesurer le cheminement accompli vers les objectifs de l'éducation pour tous :

- Les taux nets d'inscription, répartis par groupes de garçons et de filles, indiquent le nombre total d'élèves inscrits à l'école dans une classe correspondant à leur groupe d'âge, et ils sont exprimés en pourcentage de la population totale des enfants appartenant à ce groupe d'âge. Dans le cas des enfants appartenant au groupe d'âge de l'école primaire, l'objectif de l'éducation pour tous est d'atteindre un taux d'inscription de cent pour cent d'ici 2015. Les différences de taux selon le sexe doivent disparaître dès 2005. Les taux nets d'inscription sont des indicateurs de l'accès et de l'égalité.
- Les taux d'achèvement des études, répartis par groupes de garçons et de filles, fournissent un indicateur de la persévérance scolaire. Ici encore, l'éducation pour tous vise un taux de cent pour cent pour 2015 et l'élimination des différences selon le sexe d'ici 2005. Étant donné les liens étroits qui, selon la recherche, unissent la persévérance scolaire et la qualité perçue de l'éducation, on peut aussi considérer qu'une hausse des taux d'achèvement des études est un indicateur d'une meilleure qualité et d'une meilleure égalité au sein des systèmes d'éducation.

Compte tenu de l'accent accru mis sur l'objectif d'offrir à tous une éducation de base de bonne qualité, en plus de rehausser l'accès à l'école et l'égalité pour tous, il devient essentiel d'élaborer une vaste série d'indicateurs qualitatifs







reconnus internationalement. L'ACDI s'est engagée à coopérer avec ses nombreux partenaires afin d'appuyer la recherche et la définition d'indicateurs qualitatifs de qualité.

Sur le plan opérationnel, l'ACDI gère ses projets et ses programmes selon une méthode axée sur les résultats. Cette même approche sera utilisée par ses directions générales, le cas échéant, pour cerner les répercussions, les résultats et les incidences propres à l'éducation de base.

Les progrès seront aussi mesurés en fonction des répercussions qu'aura l'amélioration de la prestation

de l'éducation de base sur les trois autres priorités de l'ACDI en matière de développement social. L'éducation de base jouera un rôle essentiel pour améliorer la santé et la nutrition, lutter contre le VIH/sida et assurer la protection des enfants.

En dernière analyse, le progrès vers la réalisation pleine et entière de l'objectif de l'éducation pour tous pourra s'exprimer en mesures quantitatives et qualitatives. L'atteinte de cet objectif aura des incidences concrètes et mesurables sur la réduction de la pauvreté et sur l'avènement d'un développement efficace, équitable et durable.





# Conclusion

Il s'est écoulé plus d'un demi-siècle depuis que la Déclaration des droits de l'homme a fait de l'éducation de base un droit universel. Lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar en 2000, 150 pays ont réaffirmé leur engagement à l'égard de ce droit et ont promis de consacrer le temps, les ressources et l'énergie nécessaires pour que, cette fois-ci, le droit à l'éducation devienne enfin une réalité pour tous les habitants de la planète.

Les objectifs énoncés à Dakar sont ambitieux, mais ils ne peuvent souffrir aucun compromis. En raison de la complexité de la tâche à accomplir, il faudra trouver des réponses nouvelles, originales, bien adaptées et viables. En élaborant ses propres réponses, l'ACDI tablera sur les appuis et les partenariats solides qu'elle a forgés à l'échelle nationale et internationale.

Au fur et à mesure de notre cheminement vers l'éducation pour tous, il sera d'une importance capitale de mettre en commun l'information, les enseignements retenus et la base de connaissances tirées des projets, tant au sein de l'Agence qu'avec les partenaires, donateurs et participants. En mettant à exécution son cadre d'action en matière d'éducation de base, l'ACDI est déterminée à renforcer ses partenariats traditionnels, qu'ils soient nationaux ou internationaux, et à trouver de nouvelles formes de partenariat.

Au Canada, l'ACDI améliorera ses relations historiques avec les organisations non gouvernementales, les associations nationales, les collèges et les universités ainsi qu'avec le secteur privé. L'Agence verra aussi à renouveler et à renforcer sa coopération collaboration avec les enseignants, les écoles, les conseils scolaires et les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation, qui constituent tous une riche source de compétences en la matière. Parallèlement, elle continuera d'enrichir ses ressources internes en éducation et à rehausser l'unité d'action et la coordination entre ses diverses directions générales.

Sur le plan international, l'ACDI entend collaborer plus étroitement avec les organismes multilatéraux et les autres donateurs bilatéraux. Elle créera également des formes nouvelles et plus efficaces de partenariat avec toute une gamme d'intervenants du milieu de l'éducation dans les pays en développement. En tout temps, l'Agence reconnaîtra le leadership de ces pays en développement.

De manière plus importante encore, l'ACDI et ses partenaires inscriront l'éducation de base dans une perspective plus large du développement, fondée sur les besoins et sur les droits. Ils tireront parti des synergies et des interconnexions entre les droits de la personne, l'égalité entre les sexes et les autres priorités de développement social.

Le défi est clair : l'éducation de base est un droit de la personne qui devrait être accessible à tous et à toutes. L'ACDI est déterminée à appuyer les initiatives qui permettront de relever ce défi. Au fur et à mesure que les pays seront plus nombreux à envisager l'éducation comme un droit fondamental de la personne et à renforcer leurs systèmes d'éducation à tous les niveaux, et ce, tant institutionnels que non institutionnels, la concrétisation d'une éducation de base à caractère universel portera de riches fruits : elle rehaussera la qualité de la vie, renforcera les systèmes sociaux et favorisera la réduction de la pauvreté et l'avènement du développement durable. L'ACDI adhère pleinement à ce point de vue, déjà fort répandu, au moment où nous nous engageons sur la route qui mène à l'éducation pour tous.





# Glossaire

## Éducation de base

L'éducation de base se compose d'un ensemble de connaissances, de valeurs et de compétences qui forment, pour une personne, la base de l'acquisition continue du savoir. L'éducation de base englobe l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul ainsi que l'acquisition d'autres compétences et de connaissances pratiques qui permettront à la personne de fonctionner efficacement dans son milieu physique et social. L'éducation de base peut être transmise au moyen de l'enseignement primaire et des premières années du secondaire, et ce, selon un mode institutionnel ou au moyen d'un enseignement de type non institutionnel.

## Programme d'études

Le programme d'études a trait aux expériences organisées, explicites et implicites, qu'un élève vit pendant le processus d'apprentissage. Il peut comprendre des cours ou des modules didactiques magistraux et planifiés, mais aussi porter sur d'autres éléments tels que des valeurs, des règles, des procédures administratives, des attitudes sociales, des structures organisationnelles et des méthodes de gestion inhérentes au milieu, que l'enseignement soit donné dans un contexte institutionnel ou non institutionnel.

## Éducation décentralisée

La décentralisation des systèmes d'éducation fait appel à une nouvelle répartition des responsabilités relatives à l'administration des écoles. Presque tous les pays ont un ministre national de l'Éducation, qui est responsable du système scolaire dans son ensemble; la décentralisation du système accorde aux collectivités locales l'autonomie voulue pour évaluer et résoudre leurs propres problèmes et pour renforcer leurs écoles. Les autorités scolaires locales, composées de parents, d'enseignants et d'autres membres de la collectivité, s'occupent de gérer les ressources, de contrôler la qualité de l'éducation et de participer activement à la réforme scolaire.

## Enseignement à distance

À son niveau le plus rudimentaire, l'enseignement à distance a lieu lorsqu'un enseignant et un ou plusieurs élèves sont séparés par une distance géographique plus ou moins grande, et que la classe a recours à la technologie (voix, vidéo, données, imprimés, etc.), souvent accompagnée de rencontres personnelles, pour pallier le manque de contenu pédagogique qui peut en résulter. Ces programmes peuvent offrir aux adultes une deuxième chance de suivre une formation collégiale et permettent d'atteindre les personnes désavantagées par le manque de temps, la distance ou un handicap physique. L'enseignement à distance peut aussi permettre aux travailleurs et travailleuses de mettre leurs connaissances à jour sans avoir à s'absenter de leurs lieux de travail.

## Éducation de la petite enfance

Les programmes d'éducation de la petite enfance sont conçus dans le but de répondre aux besoins du jeune enfant avant son entrée à l'école primaire. Selon les résultats d'un projet de recherche réalisé par la Banque mondiale, les enfants qui suivent de bons programmes d'éducation de la petite enfance ont ensuite tendance à mieux réussir à l'école. Ainsi, les enfants qui très jeunes font leurs premières expériences en alphabétisation, comme les enfants auxquels on fait régulièrement la lecture, réussissent mieux que les autres lorsque vient le moment d'apprendre à lire à l'école.

## Enseignement axé sur l'élève

Dans un cadre d'enseignement axé sur l'élève, celui-ci ou celle-ci, et non le maître, est le point central des activités en salle de classe. Dans ce contexte, les enseignants ne recourent pas à la dictée, à l'apprentissage par cœur ni aux cours magistraux. Ils deviennent plutôt des animateurs dans un milieu propice à l'apprentissage. Ils encouragent chez leurs élèves la participation active, la pensée critique, le sens créateur et l'expression de la pensée et des idées. Les élèves apprennent au moyen d'activités et d'expériences conçues en fonction des capacités, des besoins et des intérêts de chacun.

### **Enseignement primaire**

L'enseignement primaire désigne l'éducation scolaire que les enfants reçoivent normalement de 6 à 11 ans. La définition officielle de l'enseignement primaire varie d'un pays à l'autre. Le lieu habituel de cet enseignement est l'école primaire institutionnelle. Cependant, pour arriver à ce que l'éducation primaire soit vraiment universelle, il faudra faire appel à des méthodes souples et informelles.

### **Taux net d'inscription**

Le taux net d'inscription est le nombre d'enfants d'âge scolaire qui sont inscrits à l'école, ce nombre étant exprimé en pourcentage du nombre d'enfants appartenant au groupe d'âge admissible. Ce taux est un indicateur relativement plus précis de la mesure de la réalisation de l'enseignement primaire universel.

### **Éducation non institutionnelle**

L'éducation non institutionnelle est fondée sur la mobilisation et la participation de la collectivité. Parmi les caractéristiques d'une scolarisation non institutionnelle réussie, on retrouve : des installations scolaires qui appartiennent à la collectivité; une participation active de la collectivité à la sélection et à la formation des enseignants; la flexibilité des périodes d'enseignement pour répondre aux besoins des élèves; une attention particulière à l'éducation des filles et des membres d'autres groupes marginalisés; et un programme d'études spécialement adapté aux conditions et aux besoins de la collectivité.

### **Qualité de l'éducation**

La qualité de l'éducation se mesure en fonction de la capacité de l'école à répondre aux besoins des élèves sur le plan cognitif et à favoriser leur développement physique, social et affectif. L'éducation de haute qualité est axée sur les élèves et s'attache à développer les capacités et les besoins personnels de chacun. La qualité de l'éducation doit se mesurer en fonction de certains critères : égalité entre les sexes, équité, santé et nutrition, participation active des parents et de la collectivité, et gestion du système d'éducation.

### **Approches sectorielles**

Les approches sectorielles ont été mises en place afin que les gouvernements des pays en développement et les pays donateurs puissent collaborer selon de grandes lignes de programmation, plutôt que par la gestion d'un nombre plus ou moins grand de projets individuels. Les fonds accordés par les donateurs en vue de financer des activités de développement dans un secteur comme celui de l'éducation iront appuyer un seul et unique programme sectoriel de politiques et de dépenses, sous la direction des instances gouvernementales, plutôt que d'être répartis entre plusieurs projets séparés et souvent mis de l'avant par le ou les donateurs.





# Références

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. *Les priorités de développement social de l'ACDI : Un cadre d'action*, Ottawa, Canada, 2000.

BANQUE MONDIALE. *Education in the Middle East and North Africa: A Strategy Towards Learning for Development*, Washington, D. C., 1998, p. 10.

BANQUE MONDIALE. *Educational Change in Latin America and the Caribbean*, Washington, D. C., 1999.

GOVERNEMENT DE L'UGANDA. *Education Strategic Investment Plan 1998–2003: Strategic and Programme Framework*, Kampala, Ministère de la planification, 1998.

HAQ, K. et M. *Human Development in South Asia*, Karachi, Oxford University Press, 1998, p. 4-5 et 180.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Convention relative aux droits de l'enfant*, New York, 1989.

SEN, A. *Development as Freedom*, New York, Random House, 1999, p. 10.

THE PROBE TEAM. *Public Report on Basic Education*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

UNESCO. *Cadre d'action de Dakar – L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*, adopté par le Forum mondial sur l'éducation, Dakar, 26-28 avril 2000, Paris, 2000.

UNICEF. *La situation des enfants dans le monde 1997*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

UNICEF. *La situation des enfants dans le monde 1998*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

UNICEF. *La situation des enfants dans le monde 1999*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

WATKINS, K. *The Oxfam Education Report*, Royaume-Uni, Oxfam, 2000, p. 120.



HOUSEHOLD  
DISPLACED

HOUSEHOLD  
DISPLACED

# Légendes et sources des photographies

## Page couverture

L'Amérique latine et les Caraïbes peuvent s'enorgueillir des taux de scolarisation les plus élevés du monde en développement. Par contre, dans certaines régions, la mauvaise qualité de l'enseignement et la piètre situation socioéconomique des élèves entraînent un taux élevé d'abandon des études. Après six années à l'école, la moitié des élèves d'Amérique latine ne savent toujours pas lire, écrire ou compter au niveau le plus élémentaire.  
*Photo ACDI : Greg Kinch*

## Page i

Une fillette en classe dans une école de l'Érythrée. Elle fait toutefois partie de la minorité, puisque seulement 30 % environ des filles de ce pays d'Afrique fréquentent l'école.  
*Photo ACDI : Cheryl Albuquerque*

## Pages ii-iii

Une fille de la tribu des Karen dans leur salle de classe, en Thaïlande.  
*Photo ACDI : Cindy Andrew*

## Pages iv-v

Dans le cadre de son plan d'action en matière d'éducation de base, l'ACDI financera la formation des enseignants à tous les niveaux, y compris le perfectionnement professionnel en cours d'emploi et les programmes propres à rehausser les conditions de travail.  
*Photo ACDI : David Barbour*

## Pages vi-vii

Dans cette école rurale de Malaisie, garçons et filles étudient ensemble le Coran. L'un des principaux objectifs de l'ACDI en matière d'éducation de base est de venir en aide aux groupes marginalisés tels que les petites filles, par exemple, et les enfants vivant dans des régions éloignées.  
*Photo ACDI : Virginia Boyd*

## Pages viii-1

Au village de Yang Pa, dans le sud de la Chine, les fillettes et les femmes de la minorité ethnique Miao peuvent maintenant s'instruire, grâce à l'appui de l'UNICEF.  
*Photo ACDI : Roger LeMoyné*

## Pages 2-3

Dans le village amérindien de la mission St.Cuthbert's, au Guyana, un nombre grandissant d'enfants fréquentent l'école. Avec l'aide de bénévoles du Service d'assistance canadien aux organismes, des mères ont formé une association d'artisanat. En adoptant des techniques de production efficaces et en créant des produits nouveaux, ces Guyaniennes ont pu accroître leur revenu et améliorer les conditions de vie de leur famille.  
*Photo ACDI : Greg Kinch*

## Page 4

À Jaipur, une ville de la province du Rajasthan, en Inde, les fonds de l'ACDI ont aidé l'organisme Aide à l'enfance – Canada à procurer une éducation de base à ces travailleurs juvéniles. Dans cette école non institutionnelle construite près des lieux de travail des élèves, l'enseignement se donne en dehors des heures de travail. En Inde seulement, on estime à 77 millions la population des travailleurs juvéniles.  
*Photo ACDI : David Trattles*

## Page 5

L'enseignement enrichit la vie de tous, que ce soit par la connaissance et le plaisir qu'on en retire ou par les gains qu'elle permet sur les plans de l'autonomie, de la dignité et de la confiance en soi.  
*Photo ACDI : Bruce Paton*

## Page 6

Les jeunes filles scolarisées ont tendance à se marier plus tard et à enfanter moins souvent que leurs sœurs moins instruites; elles comprennent mieux les avantages d'une alimentation saine et de bonnes pratiques d'hygiène et de vaccination, que ce soit pour elles-mêmes ou pour leurs enfants.  
*Photo ACDI : Bruce Paton*

**Page 7**

Au village de Malipara, dans le nord du Bangladesh, une travailleuse sociale (à droite) explique à une jeune femme enceinte les rudiments de l'alimentation. Elle lui offrira aussi des conseils sur l'allaitement et sur les risques à éviter pendant la grossesse et sur la prise de suppléments vitaminiques riches en fer. L'éducation a des répercussions directes sur la santé des femmes.

*Photo ACDI :*

*Nancy Durrell McKenna*

**Pages 8-9**

Une jeune homme de 17 ans, autrefois enfant soldat, est assis dans une salle de classe du collège Christ the King, à Bo, une ville du sud de la Sierra Leone. Devenu enfant soldat à 14 ans, il essaie maintenant d'améliorer ses conditions de vie.

*Source : UNICEF/ QG98-0551 :*

*Giacomo Pirozzi*

**Page 10**

Salle de classe d'une école rurale de Jinotega, au Nicaragua. La population rurale reçoit près de trois années de moins de scolarisation que la moyenne nationale (quatre ans et demi) en raison du taux élevé d'abandon et des nombreux cas de redoublement, surtout aux premières années du primaire.

Le système scolaire reste en mauvaise posture à cause de l'insuffisance des moyens didactiques et de la mauvaise préparation des enseignants.

*Photo ACDI : Peter Bennett*

**Page 11**

Une salle de classe rurale de la province de Guizhou, dans le sud de la Chine. Grâce à l'aide de l'ACDI, ces enfants du groupe ethnique minoritaire Miao peuvent enfin aller à l'école.

*Photo ACDI : Roger LeMoynes*

**Page 13**

Victoria apprend à lire en braille à l'école PromHandiCam de Yaoundé, au Cameroun. Elle pourra ensuite subvenir à ses propres besoins en travaillant plutôt qu'en mendiant. Financé par le Fonds canadien d'initiatives locales, cet établissement aide à promouvoir l'intégration sociale et économique des jeunes de 15 à 25 ans qui vivent avec une incapacité physique ou mentale. En fonction de la situation particulière de chacun, les élèves apprennent la lecture en braille, la couture ou le travail du bois.

*Photo ACDI : Roger LeMoynes*

**Pages 14-15**

Une adolescente enseigne à des élèves du village de Turicevc, près de la ville de Skenderaj-Srbica, dans la province du Kosovo, en République fédérale de Yougoslavie. La classe est donnée dans le cadre d'un programme d'enseignement aux jeunes par des jeunes en vue de sensibiliser les adolescents aux mines terrestres et de leur montrer comment les reconnaître et les éviter. Les adolescents qui ont suivi le cours vont ensuite former des plus jeunes qu'eux, en se servant de jeux et

d'autres méthodes d'apprentissage interactif. Le programme est mis en œuvre par l'Agence de développement et de secours adventiste, une organisation non gouvernementale internationale, avec l'aide de l'UNICEF.

*Source : UNICEF/ QG99-1128 :*

*Roger LeMoynes*

**Pages 16-17**

Le terrain de jeu d'une école primaire de la Chine rurale.

*Photo ACDI : Roger LeMoynes*

**Pages 18-19**

Moment de lecture pour Jedellia Cholle et ses deux enfants, Gabrielle, 5 ans, et Millen, 7 ans, au Centro integral de Luis Espinoza, à La Paz, en Bolivie.

*Photo ACDI : Greg Kinch*

**Pages 20-21**

L'éducation ouvre des portes aux femmes du village de Nampula, dans le nord du Mozambique. Coopération Canada – Mozambique, une coalition d'organismes canadiens œuvrant dans ce pays depuis 1988 et soutenue par l'ACDI, offre des programmes d'alphabétisation aux adultes.

*Photo ACDI : Bruce Paton*

**Page 22**

Une femme aide sa fille à faire ses devoirs dans un village du Nord-Est de la Thaïlande.

*Photo ACDI : David Barbour*

**Page 23**

Cet autobus spécial, financé par le Canada, parcourt la ville de Salvador (Brésil) afin de renseigner les jeunes, et surtout les enfants de la rue, au sujet de l'exploitation sexuelle, des maladies sexuellement transmissibles et du sida. Le fait d'être au courant de ces questions vitales donne aux enfants la confiance et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions éclairées en matière de comportement sexuel et pour résister à la violence dans ce domaine.

*Photo ACIDI : Pierre St-Jacques*

**Pages 24-25**

Le Bhoutan, un des pays les plus exigus et les plus isolés au monde, offre à ses enfants l'école primaire gratuite et universelle. En dix ans seulement, ce petit pays de l'Asie méridionale est arrivé à doubler son taux d'alphabétisation. L'un des principaux objectifs de l'ACDI en matière d'éducation de base est de voir à ce que, d'ici 2015, tous les enfants entreprennent et achèvent avec succès leurs études primaires dans un système scolaire obligatoire de qualité, gratuit et accessible à tous.

*Photo ACIDI : Cindy Andrew*

**Page 26**

Dimanche après-midi à Akarade, un village rural du Bénin. Un groupe d'anciens s'exercent à écrire après une classe d'alphabétisation.

*Photo ACIDI : Stephanie Colvey*

**Page 27**

Venus de tous les coins du pays, ces femmes et ces hommes guatémaltèques reçoivent de l'enseignement sur des matières de base au centre rural de formation et de promotion de la santé à Chimalte-Nango.

*Photo ACIDI : Patricio Baeza*

**Pages 28-29**

Au moyen d'exercices de simulation d'achats et de ventes, ces enfants apprennent à calculer, à comparer les prix et les quantités et à lire les étiquettes des emballages, surtout pour y vérifier les dates limites d'utilisation des produits. Cet enseignement pratique, donné au centre Khazana, aide l'alphabétisation et l'acquisition de l'esprit d'entreprise. Le programme, financé par le Fonds canadien d'initiatives locales, est destiné aux enfants d'un des plus grands bidonvilles de New Delhi, en Inde.

*Photo ACIDI : Stephanie Colvey*

**Page 30**

Un pupitre pour l'instituteur, deux billes de bois comme bancs pour les élèves, et les arbres comme abri contre les éléments. Voilà comment on a improvisé une « salle de classe » dans un village du Zimbabwe habité par des immigrants et des réfugiés.

*Photo ACIDI : Bruce Paton*

**Page 31**

Les technologies de l'information et de la communication offrent des moyens nouveaux propres à stimuler la créativité des élèves.

*Photo ACIDI : Roger LeMoynes*

**Pages 32-33**

À l'école communautaire de Ndoiyene, au Sénégal, les enfants de 9 à 15 ans qui ne sont pas scolarisés peuvent achever le programme d'enseignement primaire en quatre ans plutôt qu'en six. L'ACDI aide financièrement ce programme d'enseignement non institutionnel.

*Photo ACIDI : Pierre St-Jacques*

**Pages 34-35**

Enfants d'une école de La Paz, en Bolivie, le pays le plus pauvre et le moins développé de l'Amérique du Sud.

*Photo ACIDI : Greg Kinch*

**Page 36**

Des adolescents participent à un atelier à Salvador, ville du nord-est du Brésil et capitale de l'État de Bahia. L'atelier est donné dans le cadre d'un programme aidé par l'UNICEF et dirigé par une organisation non gouvernementale appelé Cipo, qui travaille au développement et à l'autonomisation des jeunes dans les quartiers et les collectivités de la ville. Les activités sont conçues et élaborées à partir des idées des élèves.

*Source : UNICEF/ QG00-0437 : Alejandro Balaguer*



**Page 37**

Ces élèves travaillent comme chiffonniers ou tailleurs de pierres à Jaipur, en Inde. Une organisation non gouvernementale appelée Pairokar Vikas Samiti leur offre un programme d'enseignement non institutionnel.

*Photo ACDI : David Trattles*

**Page 38**

Un enseignant encourage un élève dans une école d'un camp de réfugiés à Kukës, en Albanie. Les programmes d'éducation de base peuvent mettre en valeur la paix, la tolérance, la compréhension mutuelle et le respect de droits de la personne. Au bout du compte, l'enseignement est apte à atténuer les effets des guerres civiles et des conflits ethniques.

*Photo ACDI : Stephanie Colvey*

**Page 40**

Madhu (à droite), diplômée d'un programme d'instruction pédagogique, enseigne maintenant à la maternelle du village de Khorwad, dans la province de Gujarat, en Inde.

*Photo ACDI : Stephanie Colvey*

**Pages 42-43**

Il y a des pays en voie de développement où le coût des manuels et des uniformes suffit à priver d'école les enfants pauvres. Quant aux petites filles, l'accès à l'éducation de base est entravé entre autres par les tâches domestiques et les dots élevées. Outre les grossesses, le mauvais état de santé et les dangers, le fait de parcourir de longues distances à pied amènent un grand nombre de petites filles à abandonner l'école.

*Photo ACDI : Peter Bennett*

**Page 48**

Dans une école de Rafa, dans la bande de Gaza, en Palestine, des enfants muets apprennent le langage des mains. Dans le cadre de son action en faveur des enfants atteints de handicaps ou ayant des besoins particuliers, l'ACDI appuie une variété de démarches en matière d'éducation, allant des cours traditionnels à des formules communautaires non scolaires.

*Photo ACDI : Peter Bennett*



## **Principes directeurs**

- L'éducation est un droit de la personne.
- L'éducation de base est un élément essentiel au développement durable et à la réduction de la pauvreté.
- L'égalité entre les sexes est un préalable à l'éducation pour tous.
- La qualité de l'éducation est primordiale.
- La collaboration entre les autorités centrales et les collectivités locales est le fondement essentiel de la pertinence, de la qualité et de la prise en charge de l'éducation de base.
- L'éducation favorise la démocratie, l'égalité, la justice, la dignité et le respect des droits de la personne.

## **Buts de l'ACDI en matière d'éducation de base**

De concert avec ses partenaires des pays en développement, des pays en transition, du milieu canadien de l'éducation et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, le Canada s'efforcera d'atteindre les objectifs suivants afin que :

- Tous les enfants, d'ici 2015, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme. Nos efforts viseront tout particulièrement les jeunes souvent marginalisés, notamment les filles, les enfants des groupes les plus pauvres, les enfants autochtones et de groupes minoritaires, les enfants qui travaillent, ceux qui vivent dans des zones de conflits ou en régions éloignées, et ceux qui ont des besoins spéciaux ou des handicaps.
- L'élimination des disparités entre les sexes sur le plan de l'enseignement primaire et secondaire contribue, dès 2005, à faire avancer la cause de l'égalité entre les sexes en s'assurant que les filles ont l'égalité d'accès à une éducation de base de bonne qualité.
- La qualité de l'éducation de base s'améliore, en fonction de résultats mesurables et reconnus, surtout en ce qui touche la lecture, l'écriture, le calcul et les connaissances pratiques élémentaires pour les élèves de différents groupes d'âge.

**Agence canadienne de  
développement international (ACDI)**

200, promenade du Portage

Hull (Québec)

Canada K1A 0G4

Téléphone :

(819) 997-5006 1 800 230-6349

**Ligne pour les malentendants et les  
personnes ayant des difficultés d'élocution :**

(819) 953-5023 1 800 331-5018

Télécopieur : 819 953-6088

Site Web : [www.acdi-cida.gc.ca](http://www.acdi-cida.gc.ca)

Courriel : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)

**The English version of this document  
is available under the title  
*CIDA's Action Plan on Basic Education.***

© Ministère des Travaux publics et des  
Services gouvernementaux Canada, 2002

ISBN 0-662-86689-4

N° de catalogue E94-320/2002F

**Imprimé et relié au Canada  
Conception graphique : Hangar 13 Inc.**